BONNEFAMILLE
Fl@sh Infos

DÉCEMBRE 2017

n°34/12

Plus d'informations sur www.bonnefamille.com

>RÉUNION PUBLIQUE DU 20 DÉCEMBRE

Dans le cadre de la revalorisation du centre village, le conseil municipal travaille sur l'aménagement et la sécurisation de la route de étangs et de la place de la Liberté. Afin de vous présenter ce projet qui va redéfinir l'image du centre bourg pour les années à venir, vous êtes conviés à participer à une réunion publique d'informations en présence du bureau d'études et d'aménagement,

Le mercredi 20 décembre 2018 à 19 heures à la salle d'animation rurale.

>PERMANENCES MUTUELLE NEGOCIÉE

Des permanences pour vous permettre de souscrire ou de vous renseigner sur l'offre de mutuelle communale et sur les modalités d'adhésion ont encore lieu.
Pour les personnes intéressées et afin de personnaliser le conseil, merci de vous munir de votre carte vitale, des conditions générales de votre mutuelle actuelle et d'un relevé d'identité bancaire.
Des permanences se dérouleront dans la commune ainsi que dans les communes environnantes :

Solimut Mutuelle de France

Le 7 décembre de 14 heures 30 à 17 heures en mairie de Bonnefamille
Le 12 décembre de 14 heures à 17 heures en mairie de Diémoz
Le 5 (de 9h à 12h) et le 19(de 14h à 17h) décembre à la salle BPOS de Heyrieux
Le 13 décembre de 9 heures à 12 heures en mairie de Oytier St Oblas
Le 21 décembre de 15 heures à 18 heures en mairie de Roche

> CENTRALES VILLAGEOISES

Vous êtes désireux de vous investir dans la protection de l'environnement et des ressources dans une démarche collective ?

Intéressez vous au dispositif Centrales Villageoises.

Issues d'un mouvement né dans les villages qui maillent les parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes, les centrales villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales.

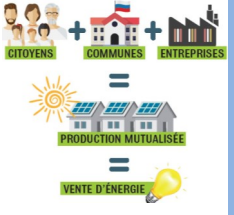

Les Centrales Villageoises portent des valeurs phares : développement local, appropriation citoyenne des enjeux énergétiques, participation aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables, prise en compte des enjeux paysagers et exigences de qualité technique.
Une prochaine réunion publique d'informations aura lieu le

Mardi 12 décembre 2017 à 20 heures
à la salle des sociétés de St Georges D'Espéranche

Pour plus d'informations, rendez vous sur **www.centralesvillageoises.fr**

>DU NOUVEAU À L'AUBERGE DAUPHINOISE

L'auberge dauphinoise située sur la place du village de Bonnefamille vous propose désormais un dépôt de pain (sur commande) du mardi au dimanche de 8 h 30 à 12 h.
Ludovic («Ludo») diplômé en pâtisserie met sa passion à votre service pour vous confectionner sur commande des entremets, des brioches, des tartes et autres viennoiseries.
Il vous est également proposé pour les fêtes de fin d'année, la vente de paniers garnis, de terrine de campagne, de foie gras maison, de vins, confitures, pâtisseries, bûches et orchidées.
Pour Noël, vous avez la possibilité de commander des plats cuisinés à emporter : cuisse de canard de barbarie confite, jus au thym et gratin dauphinois / Civet de cerf.
À commander avant le 15 décembre et à récupérer le 23 décembre avant midi.
Pour toutes informations ou renseignements :
L'auberge dauphinoise
04.74.96.16.45 / 06.60.51.70.30 ou **aubergedauphinoise@gmail.com**

> SE PACSER À BONNEFAMILLE

L'enregistrement des PActes Civils de Solidarité (Pacs) se faisaient jusqu'alors au tribunal. A compter du 1er novembre, cette procédure est transférée à la mairie, qui se chargera de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des Pacs.
Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.
Pour toutes informations concernant les démarches, rendez vous sur :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618
L'enregistrement du premier PACS sur la commune par monsieur le Maire a eu lieu le vendredi 30 novembre.

>AU PROGRAMME

CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 18 décembre à 20 heures 30 à la salle du conseil en mairie , conseil municipal ouvert à tous. Vous pourrez consulter l'ordre du jour sur le tableau d'affichage devant la mairie et sur le site internet.

REUNION PUBLIQUE
Mercredi 20 décembre à 19 heures à la salle d'animation rurale, la municipalité vous invite à une réunion publique portant sur l'aménagement du centre village. Réunion ouverte à tous.

MARCHE DE NOËL
Vendredi 22 décembre à partir de 18 heures 30, le Sou des Ecoles organise son traditionnel marché de Noël dans la cour de l'école.
Petite buvette sur place.

TOURNEE DES BRIOCHES
Samedi 6 janvier 2018, le Sou des Ecoles organise une tournée des brioches.

web

Mairie de Bonnefamille
473, Route des étangs / 38090 BONNEFAMILLE
Tél : 04 74 96 45 09 / mairie@bonnefamille.com
Du **mardi au vendredi de 14h à 17h30** / Le **samedi de 9h à 12h**

Imprimé par nos soins